



Premier titre de séjour conjoint européen

Par Baguyson

Bonjour à tous.

Marié à une espagnole en juillet 2022. Elle est salariée en Cdi. 16 janvier 2023 demande de premier titre de séjour préfecture de la Drôme (membre de la famille d'un citoyen européen). 28 Février demande de complément de dossier (contrat cdi de mon épouse + dernière fiche de paie). Envoi le 03 mars. Depuis presque 2 mois pas de nouveau courrier de la préfecture. Envoi de plusieurs emails de ma part sans réponse. Lundi nouveau email et cette fois réponse me demandant quel type de titre de séjour je demande. Bizarre. Est-ce normal ce long délai ? Je sais qu'ils ont 4 mois. Dois-je attendre jusqu'au 16 mai ? Ou prendre un avocat dès maintenant?